



## Programme d'incitation « Pour un rajeunissement forestier adapté au climat »

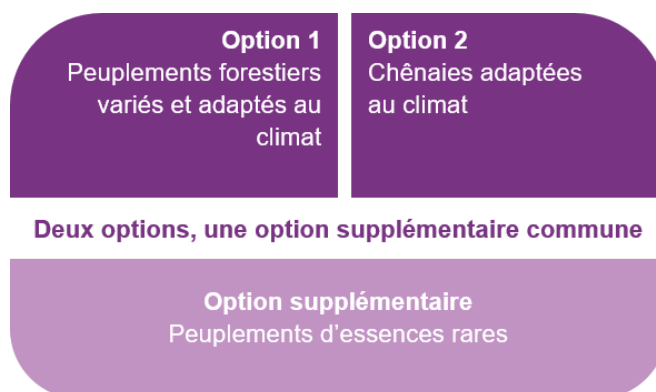
# Plein cap sur la forêt du futur

La forêt se développe sur plusieurs générations. Certaines décisions que vous prenez, vous les propriétaires de forêts, n'ont d'effet qu'à la génération suivante. Or, le changement climatique accentue l'anticipation requise dans la gestion des parcelles. Le canton de Berne entend récompenser chaque propriétaire qui souhaite relever ce défi.

Le canton de Berne et les propriétaires de forêts poursuivent un même but : préserver la forêt bernoise et maintenir sa vitalité afin qu'elle puisse assurer durablement les prestations forestières dont souhaite bénéficier la population. Le changement climatique mettant en péril cet objectif, nous voulons aider la forêt à y faire face. Tout un chacun doit, dans ces conditions, faire preuve d'anticipation.

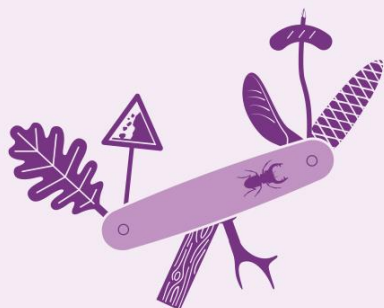
### Marge de manœuvre et liberté de décision

Avec son programme d'incitation visant un rajeunissement forestier adapté au climat, le canton de Berne veut vous encourager, en tant que propriétaire de forêt, à tirer parti dès maintenant des fenêtres d'action qui s'offrent à vous. Il peut s'agir de coupes prévues, par exemple, ou de l'exploitation d'une surface déjà sinistrée. Dans cette perspective, nous vous ménagesons une liberté d'action aussi étendue que possible et réduisons fortement les exigences à remplir pour bénéficier des incitations. Vous faites votre choix entre deux options auxquelles s'ajoute une option supplémentaire et décidez ainsi vous-même de la priorité à donner pour l'avenir de votre parcelle forestière (voir schéma).



### Des forfaits pour les effets atteints

Le canton de Berne soutient votre engagement avec un montant forfaitaire. Une première tranche est versée dès qu'une mesure qui contribue à remplir les exigences minimales définies est réalisée. L'accent est mis sur les effets. Cela élargit votre marge de manœuvre et permet de récompenser les solutions efficaces.



## Suivi assuré par des expert-e-s des forêts

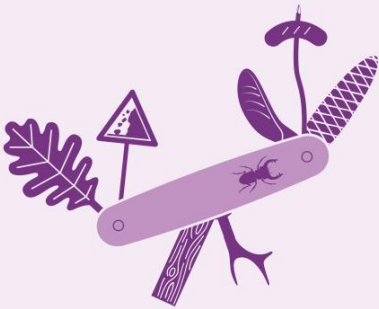
Il n'est pas question de faire reposer l'entière responsabilité du projet sur vos épaules : nous mettons en place un suivi assuré par des expert-e-s formé-e-s aux thèmes forestiers (voir encadré). La planification et le suivi techniques vous permettent d'éviter de prendre de mauvaises décisions pouvant s'avérer coûteuses.

## Ma parcelle de forêt se prête-t-elle au programme ?

Il n'y a pas de réponse-type à cette question. Le mieux est de prendre contact avec une experte ou un expert des forêts. Vous pouvez toutefois au préalable vous interroger et vous forger une première impression sur l'adéquation de votre parcelle :

- Les arbres de votre parcelle ont-ils atteint le diamètre-cible ?
- Votre forêt a-t-elle subi des dommages encore visibles ?
- Êtes-vous disposé-e à investir des ressources pour l'avenir et à prendre soin de votre parcelle durant au moins dix ans ?

Si vous avez répondu « oui » à toutes les questions, il vaut clairement la peine de s'adresser à une experte ou un expert des forêts.



### Prendre contact avec votre experte ou expert des forêts

Le code QR ci-dessous ou la page [www.be.ch/recherche-forestier](http://www.be.ch/recherche-forestier) vous aidera à trouver la forestière ou le forestier de triage compétent-e pour votre commune.



À partir de l'automne, des informations supplémentaires concernant le programme d'incitation seront publiées en ligne ([www.be.ch/foret](http://www.be.ch/foret)).

## Moyens de communication à votre service

L'ancien doit parfois céder la place au neuf. Souvent, les mesures de plus grande ampleur en forêt ne passent pas inaperçues et peuvent susciter des réactions au sein de la population, notamment lorsqu'elles touchent les environs immédiats des milieux bâtis.

À partir de cet automne, nous mettrons à votre disposition des moyens de communication dédiés au programme d'incitation. Vous pourrez ainsi transmettre des informations transparentes et adaptées à leurs destinataires tout en sensibilisant les promeneuses et promeneurs aux défis à relever en forêt pour répondre au changement climatique.